



DÉCLARATION DE LA CGT EDUC'ACTION 71 AU CSA-SD DE SAÔNE-&-LOIRE DU 16 MARS 2023

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

En janvier, le gouvernement a distillé les informations sur son projet concernant le collège. En pleine préparation de la prochaine rentrée, c'est la classe de 6^e qui va d'abord être impactée, sous couvert d'amélioration pédagogique. Ce que la CGT Éduc'action voit surtout, ce sont des mesures sans queue ni tête et surtout sans écouter les besoins des personnels.

Dans un rapport de 2020, l'inspection générale préconisait des mesures pour rendre le dispositif « devoirs faits » efficace :

- prioriser les élèves les plus en difficulté en mathématiques et en français ;
- sur au moins deux créneaux par semaine toute l'année ;
- en petits groupes ;
- que ces séances soient assurées par des enseignant·es.

Loin de suivre ces préconisations, le ministère a décidé de rendre obligatoire ce dispositif pour toutes les élèves de 6e. Les élèves se retrouveront avec une heure en classe entière avec des adultes volontaires qui pourront difficilement individualiser l'aide. Dépassé·es par les heures supplémentaires imposées et les tâches qui s'accumulent, nos collègues ne s'investissent déjà plus dans ce dispositif qui n'a pas convaincu. On se demande qui va prendre en charge « devoirs faits » dans les collèges et dans quelles conditions...

Le renforcement en français et mathématiques ? Les élèves auront la plupart du temps une heure en classe entière de français ou de mathématiques sur des créneaux compatibles avec ceux d'hypothétiques professeur·es des écoles, des enseignant·es qui ne les connaissent pas forcément. Ces séances, déconnectées des progressions de la classe, ne permettront en rien de répondre aux besoins des élèves les plus fragiles.

En 6eme l'heure de technologie disparaît, libérant ainsi du temps pour... Devoirs faits, pour le renforcement en maths ou français, pour l'enseignement numérique et l'évaluation Pix ? on ne sait pas trop, en fait.

La mesure est une réponse au déficit de recrutement des professeurs de technologie mais elle esquivé la question de la raison de cette désaffection, elle occulte le fossé qui s'agrandit entre la technologie en collège et les sciences de l'ingénieur au lycée. Dans notre département ce sont ainsi 10 postes qui sont supprimés sans douleur, puisque vacants. Mais pour de nombreux collègues, s'ils ne peuvent trouver leur place dans les dispositifs d'aide aux devoirs ou de renforcement, c'est le complément de service qui les attend. Ce sort est particulièrement injuste pour une matière qui a toujours du évoluer et se réinventer au fil des ans.

Il est prévu que le Conseil Supérieur des Programmes se penche sur l'enseignement scientifique en cycle 4, mais rien n'est annoncé pour le cycle 3 pourtant impacté. Les enseignant·es de technologie, de SVT et de Physique Chimie devront plancher durant les mois d'été sur les nouveaux programmes conçus dans l'urgence, en attendant les rectificatifs qui ne manqueront pas d'arriver. Bien sur les collèges renouvelleront leurs collection de manuels scolaires alors que les crédits d'états qui leur sont consacrés ne sont même plus abondés.

Loin d'être « l'homme malade » décrit par notre ministre, le collègue est le parent pauvre du système. Quelques chiffres : la moyenne européenne est de 21 élèves/classe contre 26 en France. Le nombre d'élèves par enseignant·e est également plus élevé en France (14,8 vs 11,8)

Alors que le nombre d'élèves est stable dans notre département, le choix est fait de diminuer les heures postes au profit des HSA, qui rappelons le, sont sources d'inégalité entre les femmes et les hommes, alourdissent les journées et envoient nos collègues en complément de service.

Durant ce CSD, nous étudierons la réorganisation des PIAL de notre département.

L'organisation en PIAL répond à une logique de gestion optimale des AESH. Pour les AESH, le PIAL depuis qu'il existe, est synonyme de changements d'affectations subis, de modifications d'emplois du temps, d'une hiérarchie intermédiaire supplémentaire, de complexité administrative... La gestion par les PIAL sous-entend la mobilité de ces personnels précaires, aux situations familiales parfois complexes, à la santé parfois fragile ou ayant de multiples employeurs pour tenter de s'en sortir financièrement. Ils et elles ont été rattaché·es dans un PIAL en fonction de leur affectation en école, sans toujours tenir compte de leur lieu de résidence.

Les précédents changement de PIAL ont été mal vécus par de nombreux AESH : la nouvelle leur était annoncée par le biais d'un avenant au contrat à accepter sans délais. Il leur était même signifié qu'une absence de réponse ou un refus serait considéré comme une démission n'ouvrant pas droit aux indemnités chômage car la modification du contrat de travail n'était pas considéré comme essentielle. C'est nier des conséquences de cette modification de la résidence administrative et du périmètre des affectations futures, en particulier pour des personnels précaires.

La CGT Educ'action reste opposée aux PIAL et revendique leur abandon, mais dans l'attente de cette mesure, nous espérons que les modifications de PIAL soit effectuées avec la plus grande humanité, dans le respect des délais de réflexion nécessaire, et en reconnaissant qu'elles sont des modifications significatives du contrat de travail, car elles induisent de potentiels changements du lieu de travail.

Enfin, cette deuxième réunion du CSA SD 71 se tient dans un contexte social tendu et marqué par une longue période de mobilisation contre la réforme des retraites que veut imposer le gouvernement Borne à tou.tes les salarié.es de ce pays.

Depuis le 19 janvier, les grèves et manifestations témoignent du rejet massif de cette réforme par la population dans son ensemble. Aujourd'hui la légitimité se trouve dans les millions de travailleuses et travailleurs, de jeunes et de retraité·es qui manifestent et exigent le retrait du projet du gouvernement. Nos luttes expriment aussi une colère face à des conditions de vie toujours plus dégradées, une inflation galopante et des salaires en berne. Elles refusent cette société capitaliste sans avenir qui détruit l'environnement, propage la misère, provoque des guerres... Cette contestation est une première étape pour renverser le rapport de force entre le capital et le travail, car nous sommes porteurs d'une autre vision de la société, émancipatrice et de progrès social.

La CGT Educ'action appelle l'ensemble des collègues à participer encore plus massivement à toutes ces actions, à les populariser et à élargir la grève reconductible, décidée en assemblée générale. Si Macron s'obstine, elle appelle à prolonger et renforcer le mouvement jusqu'au retrait, y compris par la grève les jours de passage des épreuves de spécialités du baccalauréat.

Chalon le 16 mars 2023